

Compte rendu syndical du Conseil d'administration Inria du 15 octobre 2020

Laetitia Grimaldi

Ce conseil d'administration se tient exceptionnellement en visioconférence en raison de la crise sanitaire.

1. Approbation du PV du CA du 25 juin 2020 (vote)

Modulo un ajout demandé par Julien Diaz sur les débats internes liés à StopCovid et accepté. Prise en compte des remarques envoyées par Christine Leininger (coquilles).

Vote :

Pour : unanimité du reste des votants.

Abstention : 1 CGT

Contre :

2. Points d'actualité

Bruno Sportisse introduit la séance par quelques informations d'actualité.

- Bienvenue à Pierre Barnabé au sein du CA. Pierre Barnabé est membre de la société Athos en charge de la division big data et cyber sécurité et des clients du secteur public et défense.
- Nomination de 2 nouveaux Directeurs de Centres de Recherche : Frédéric Desprez à Grenoble et Patrick Gros à Rennes
- Arrivée de Cécile Vigouroux comme directrice des relations internationale d'Inria la semaine prochaine. En provenance de Paritech.
- Poursuite de l'implication d'Inria pour le portage de StopCovid.

3. Le modèle d'organisation par équipe-projet (information)

Jean-Frédéric Gerbeau présente ce point.

Absence de découpage des activités d'Inria en laboratoires ou département mais organisation autour de 200 équipes projets.

De plus en plus d'équipes projets sont communes avec des partenaires.

En moyenne 3 chercheurs permanent, un peu moins de 3 enseignants chercheurs et 0.6 chercheurs CNRS.

Evaluation tous les 4 ans et maximum 12 ans d'existence.

Cadre assez souple et adapté aux sciences du numérique.

La création et l'arrêt de ces équipes projets font partie des moyens de pilotage de l'institut.

Ce modèle fonctionne mais ne permet pas un réel renouvellement (très peu de nouvelles équipes projet ex-nihilo chaque année.

Nous avons donc développé les actions exploratoires pour faire sortir de nouveaux sujets de recherche.

Autre limite, ce format fonctionne de façon très bottom-up... nous avons donc lancé des appels à manifestation d'intérêt avec l'Inserm et lancé des collaborations avec des industriels pour reprendre un peu la main sur le pilotage.

L'ouverture de recrutements en dehors de toute équipe projet permet également de faire émerger de nouvelles thématiques.

Débat

JM Gambodau : quelle est la tendance et quelles sont les difficultés pour les équipes pluridisciplinaires ?

JF Gerbeau : cela fait partie clairement partie des valeurs ajoutées d'Inria que de pouvoir monter ces équipes projets pluridisciplinaires. Nous en avons en médecine et en biologie, et nous souhaitons en développer dans le domaine quantique et les SHS.

Françoise Mercadal : Inria a la chance d'être bâti sur ce mode de fonctionnement. Il faut absolument préserver cela. Plus on vous connaîtra au travers de partenariats d'entreprises, plus il y aura un mouvement de soutien à ce que vous faites car vous serez encore plus dans la cité. L'entreprise a besoin de gens comme vous.

Christine Leininger : dans les équipes où il n'y a aucun permanent Inria, ont-elles vocation à en accueillir ou à disparaître ?

Bruno Sportisse : nous devons réexaminer ces équipes projets... si nous ne sommes qu'un guichet, elles doivent disparaître, si ce n'est pas le cas et que nous souhaitons investir sur les sujets portés, nous devons y mettre des moyens y compris humains.

Yvon Maday : L'interdisciplinarité est fondamentale mais difficile à gérer. Par ailleurs, il est important de bien évaluer ces recherches ce que nous ne sommes pas en capacité de faire aujourd'hui en France (en terme de pertinence).

Le débat tourne ensuite autour de la reconduction des équipes projets et Bruno Sportisse affirme qu'Inria a vocation à être un outil de starter pour démarrer des recherches dans des secteurs à risque mais qu'ensuite Inria peu se désengager de certaines recherches qui pourront être reprises par des laboratoires armés pour les poursuivre dans la durée (notre plus-value serait donc essentiellement au démarrage).

Nicolas Chaillet : La DGRI soutient cette démarche. Il convenait en effet de mettre un coup de jeune sur ce mode de fonctionnement. Y-a-t-il des équipes projet distribuées sur plusieurs sites ?

Bruno Sportisse : ponctuellement il est possible de bien localiser une équipe projet mais la doctrine de base reste une unité de lieu.

4. Gouvernance, fonctionnement d'Inria et évolution de son organisation (vote)

Ces dernières années, la direction d'Inria a fait le choix de revoir l'organisation interne de l'institut pour le rendre plus performant et moins maltraitant envers ses agents : finalisation de la réorganisation de la DSI, rattachement des services mutualisés aux directions fonctionnelles...

Débat

Nicolas Chaillet : La DGRI soutient cette réorganisation conforme aux objectifs du COP.

Christine Leininger : la séparation de la DPE et DRI et l'arrivée d'une nouvelle directrice nous satisfait. Quid de la direction de la gestion immobilière ?

Guillaume Prunier : Il n'y aura pas de direction mais il s'agit de recruter un directeur de projet qui sera rattaché à la DAFP. Appel à candidatures en cours.

Mike Bargain : l'intérêt de la création d'une Mission défense va permettre le suivi des objectifs du COP dans ce domaine et c'est une très bonne chose.

Julien Diaz demande des points réguliers sur cette organisation au CTEP.

Bruno Sportisse : oui nous allons le faire.

Vote :

Pour : unanimité

Abstention :

Contre :

5. Transformation numérique d'Inria (information)

Guillaume Prunier présente ce point.

Inria fait face à un enjeu de digitalisation de son fonctionnement.

L'absence de DSI ces dernières années n'a pas permis d'avancer aussi vite qu'il l'aurait fallu.

La nouvelle organisation de la DSI permet de relever ce défi aujourd'hui.

Création d'un service de transformation digitale qui regroupe les métiers de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage. Sur chaque projet métier, il y a donc constitution d'un trinôme (2 DSI + 1 direction fonctionnelle) pour mener et suivre le développement et le déploiement des outils nécessaires au bon fonctionnement d'Inria.

Débat

Christine Leininger : la MOA com doit-elle passer dans ce service ? En quoi la création du centre de Lyon est-elle une problématique de transformation numérique ?

Guillaume Prunier : pour la Com nous allons essayer de trouver le meilleur fonctionnement à l'occasion de l'arrivée du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice de la COM.

Florian Dufour : pour que le centre de Lyon puisse exister il faut que tous les outils fonctionnent... c'est donc un sujet transverse et c'est pour cela que nous l'avons positionné ici.

6. Inria Starting Faculty Positions (information)

Bruno Sportisse indique que nous sommes dans une dynamique exceptionnelle de recrutement accordée par l'état cet année par le biais de cette nouvelle voie de recrutement.

JF Gerbeau complète la présentation.

C'est absolument critique pour Inria de recruter dans un domaine en tension.

Nous avons souhaité diversifier les voies de recrutement.

Cette année 24 postes de fonctionnaires et 24 ISFP pour répondre à un double objectif :

- Attractivité : grâce à une rémunération supérieure les premières années
- Cohérence avec notre politique de sites : les postes sont discutés en amont avec nos partenaires locaux pour la part enseignement des ISFP

Pour être attractifs, nous avons proposé des CDI et non des CDD.

La campagne de recrutement a été totalement symétrisée avec le recrutement de fonctionnaires (dossiers, critères et jurys identiques).

Constats :

- Beaucoup de candidatures
- Les ¾ sur les 2 postes
- Majoritairement les gens qui avaient le choix ont préféré les postes de fonctionnaires
- 25% des lauréats ISFP ont privilégié ce type de poste (ils n'ont candidaté que sur ISFP ou ont choisi spécifiquement ISFP)

- Le profil moyen des candidats n'a pas changé, par contre, nous avons vu apparaître des profils totalement atypiques pour nous (domaines hors math et info ou plus technologiques)
- Nous avons coloré thématiquement les postes en cyber sécurité et en quantique sans les flécher

Débat

JM Gambodau : nous sommes très satisfaits de cette initiative. A-t-on une idée du positionnement en fonction de l'origine des lauréats ?

JF Gerbeau : il est très compliqué de répondre à cela car nous avons tout constaté et comme nous sommes sur de petits chiffres il est dur d'en tirer des statistiques.

Laetitia Grimaldi : cette nouvelle voie de recrutement étant une expérimentation, a-t-elle vocation à être reconduite ? Si oui, pendant combien d'année ?

Bruno Sportisse : oui il y aura d'autres campagnes au moins en 2021. Notre responsabilité est de ne pas créer de micro corps au sein d'Inria pour garantir un accompagnement des personnes recrutées sur la durée. Le retour d'expérience nous permettra de le faire correctement. Nous allons aussi à l'avenir regarder les nouveaux objets ouverts par la LPR (les CPJ) qui se rapprochent de ces CDI. Nous devons voir quelle convergence et avec comme priorité l'intérêt premier des agents.

Christine Leininger : mentionne une modification des chiffres de la note suite au repositionnement d'une personne sur un poste de CR. Par contre, compte tenu des priorités choisies par les lauréats, on peut questionner le 50/50 sur la ventilation des postes CR/ISFP...

Bruno Sportisse : en effet les chiffres ont bougé depuis août. Pour le reste nous avons déjà discuté de ce point et je n'ai rien à ajouter.

Julien Diaz : notre inquiétude porte sur le suivi de carrière des ISFP, les évolutions de carrières, l'ambiance dans les EPI, l'évolution du nombre de postes de CR, les questions d'enseignement...

Bruno Sportisse : nous partageons la préoccupation sur l'accompagnement. Sur le nombre de poste de CR, il est clairement écrit dans le COP que le recrutement sera renforcé.

Françoise Mercadal : ces nouvelles voies de recrutement sont une très bonne chose.

Yvon Maday : il y a une diversification des profils des candidats, qu'en est-il des domaines ultra concurrentiels ? Avez-vous pu recruter ? Ce dispositif va-t-elle être déployée pour les postes de DR ?

JF Gerbeau : Oui en machine learning même si on ne peut toujours pas concurrencer Microsoft ou Google.

Bruno Sportisse : le dispositif va être déployé en miroir pour la campagne DR (Inria Faculty Advanced Position).

JM Gambodau : Envisager de recruter collectivement pour attirer les meilleurs mondiaux.

Laetitia Grimaldi : Il y a des données genrées dans le document que nous nous avez fourni, ce qui est très bien, par contre il manque la répartition femmes hommes pour les recrutements sur les postes d'ISFP.

JF Gerbeau : a priori 5 femmes sur 24 en CRCN et 3 femmes sur 23 en ISFP.

Sylvie Retailleau : Pour être attractifs et garder une cohérence des métiers, il est important de saluer le dialogue qui a été engagé avec les partenaires. Ceci permet d'avoir une vision globale dans le dialogue qui devra être renforcé avec les nouveaux outils que va offrir la LPR.

Bruno Sportisse : Ce programme nous a permis de rentrer dans le dialogue avec nos partenaires et d'entrer dans une réelle politique de site.

Eric Tannier : Sur les choix des lauréats par habitude sur le statut de fonctionnaire, ce n'est pas suffisant comme explication. Si les gens choisissent le statut de fonctionnaire en dépit d'un meilleur salaire et la diversification des statuts, il faudra creuser.

Bruno Sportisse : Tu as raison, nous ne pouvons pas être assertifs après une seule campagne. Nous aurons d'autres éléments l'an prochain.

Nicolas Chaillet : Ce dispositif nous paraît intéressant et est à relier avec les mesures de la future LPR. C'est aussi l'occasion de renforcer la politique de site. Comment entendez-vous les nommer ces personnels ? Comment vont-ils se présenter à l'extérieur ?

Bruno Sportisse : actuellement ce sont des ISFP avec le même niveau de valorisation que les CRCN ? Nous n'avons pas encore abordé ce point de façon précise... nous allons nous en saisir.

JF Gerbeau : a priori, ce seront des chercheurs permanents de nos équipes.

Julien Diaz : il y a une inquiétude forte sur la baisse du nombre de MdC en lien avec ces postes... nous serons vigilants.

Nicolas Chaillet : en ce qui concerne les tenure tracks prévus dans la LPR, ils se font en parallèle des recrutements d'EC en voie normale et non pas en lieu et place de ces postes.

7. Plan Inria pour le quantique (information)

Bruno Sportisse indique que c'est un marqueur assez fort du COP.

Nous avons commencé à recruter fortement dans ce domaine (+30% dans l'effectif des chercheurs permanents) pour répondre à ce challenge.

L'informatique quantique touche des domaines variés (algorithmique quantique, architecture quantique, communication (cryptographie) quantique, cryptographie post quantique) qui sont couverts par les EPI existantes mais aussi des start-up Inria ou dans lesquelles nous sommes engagés.

Nous sommes cependant trop petits pour adresser certains sujets (outils de génie logiciel, quantique en lien avec la simulation numérique, le machine learning quantique, l'optimisation). Il faudra donc continuer à recruter et/ou se rapprocher de partenaires.

Bruno Sportisse : Nous assumons de mettre une priorité sur cette thématique en arbitrants une réelle politique de soutien en interne mais aussi par le biais de collaborations avec des acteurs français du domaine).

Débat

JM Gaborau : cette initiative est une bonne nouvelle mais le problème vient du petit nombre de chercheurs car il va falloir former énormément d'ingénieurs sur ce sujet pour que la France ne prenne pas de retard dans ce domaine.

Sylvie Retailleau : Je confirme

Pierre Barnabé : ce sujet nous importe depuis au moins 4 ans. Beaucoup de gens travaillent sur le hardware sur la planète (chinois, américains...) mais sans vrais résultats pour le moment. Nous devons cependant travailler sur les outils et 2 pays se positionnent en Europe : l'Allemagne et la France pour constituer une équipe forte. L'initiative Inria va donc dans le bon sens car il n'est pas trop tard mais il y a urgence.

Françoise Mercadal : Quand l'ordinateur quantique peut-il arriver ? Y-a-t-il un plan quantique dans le cadre du plan de relance ?

JF Gerbeau : sur l'arrivée de l'ordinateur quantique, il faut être très prudent... il n'est pas sûr que cela fonctionne un jour mais rien n'indique le contraire non plus. Pour autant, le chemin pour y arriver permet de créer des algorithmes qui peuvent tourner sur des machines actuelles et qui n'auraient pas vu le jour autrement...

Nicolas Chaillet : Il s'agit d'une action d'Inria résolue dans le domaine du quantique. Un plan quantique est en cours de constitution. Le Pacte productif a mis en lumière des marchés clefs dont le quantique. Il faut donc accélérer les choses en la matière avec un volet recherche pour booster la R&D. Un programme prioritaire de recherche a été validé il y a moins de 3 semaines (avec du financement supplémentaire par le biais des investissements d'avenir). Le pilotage scientifique du PPR quantique sera fait par un trio d'organismes : Inria, CNRS et CEA. Le PPR irriguera les bons axes et l'ensemble de la communauté pourra y contribuer.

Julie Galland : L'ambition de la France sur sa stratégie d'accélération du quantique est comparable à celle de l'Allemagne et il y aura des annonces d'ici quelques semaines. Il y aura des collaborations avec l'industrie pour créer une véritable filière.

8. Politique européenne d'Inria (information)

Reporté au prochain CA

9. Partenariat franco-allemand avec le DFKI (information)

Reporté au prochain CA

10. Startup Studio (information)

Hervé Lebreton présente ce point.

Le Startup studio est bien lancé et l'acculturation est en cours.

Nous avons parlé à toutes les SATT et à tous les incubateurs du territoire. Idem pour les comités des projets des centres de recherche.

Les équipes des centres ont été professionnalisées avec des CPPI startup partout.

Nous avons reçu plus de 100 demandes depuis un an, soutenu plus de 30 projets (20 depuis le début de l'année).

Nous sommes labellisés FrenchTech site par la BPI qui du coup accompagne également les projets de créations.

Nous consolidons notre ambition de 100 projets par an financés sur la dotation Inria. Nous avons cependant demandé des financements auprès de la DPI et nous continuons à travailler avec la Fondation Inria pour lever des fonds.

Débat

Françoise Mercadal : Que sont devenues les 200 startup créées ces 20 dernières années ?

François Lebreton : il y a exactement 179 startup créées ces 20 dernières années dont certaines ont été rachetées par des grands groupes.

Sophie Pelat : La spécificité des mini labs technologiques sur un objet de marché de niche que sont les startup Inria fait qu'elles sont facilement rachetées par des entités plus grosses.

11. Mise en oeuvre du plan IA (information)

Isabelle Herlin présente ce point.

L'Inria a un rôle de coordination pour l'exécution de ce plan.

Débat

JM Gambodau : être attentifs à ce que ces instituts se développent dans leur écosystème et que cela ne soit pas piloté de Paris au risque de créer des coquilles vides.

Bruno Sportisse : ces initiatives doivent en effet s'inscrire dans les politiques de sites. La politique d'Inria entend y avoir un rôle structurant.

Nicolas Chaillet : Le Plan IA est dans la même dynamique de stratégie d'accélération.

12. Régulation des plateformes et TransAlgo (information)

Reporté au prochain CA

13. Stratégie environnement d'Inria (information)

Reporté au prochain CA

14. Bilan social 2019 (information)

Le document ne donne pas lieu à une présentation spécifique.

Débat

Eric Tannier : Sur la partie formation, on constate que les chiffres sont à la baisse depuis 3 ans... y-a-t-il une explication à cela ?

Lucile Meunier : en 2019 le budget formation n'a été réalisé qu'à hauteur de 80% en raison du renouvellement du marché de formation en langues. Par ailleurs, les réorganisations fonctionnelles et en particulier l'absorption par le siège des services mutualisés n'ont pas permis d'organiser toutes les formations qui auraient dû l'être.

Laetitia Grimaldi : le RSC montre la présence d'un plafond de verre pour les femmes scientifiques, mais pas que dans notre institut. La Direction devrait avoir un comportement exemplaire en la matière. Il est dommage que les dernières nominations de 2 hommes, dont je ne mets pas en cause la compétence. Nous devons absolument mettre en place une politique de communication plus agressive pour attirer de bonnes candidates qui viennent renforcer nos équipes dirigeantes.

Bruno Sportisse : nous en sommes conscients et nous continuons à mener des efforts dans ce sens, y compris au travers d'initiatives comme Chiche ! pour élargir, à terme, le socle de représentation des femmes.

15. Acceptation du don de matériel de la société AMD (vote)

Le GENCI nous a mis en contact avec la société AMD pour la mise à disposition d'un super ordinateur qui sera utilisé principalement en médecine (en particulier sur le COVID19). Ce matériel nous intéresse car il est complémentaire au matériel que nous avons déjà dans notre réseau de calcul.

Débat

Julien Diaz : LA PI est mentionnée dans le document... qu'en est-il exactement ?

Valérie Bouthéon : Il s'agit d'une clause standard qui ne limite en rien la publication.

Julie Galland : Les tutelles souhaitent pouvoir disposer des rapport d'homologation de sécurité et du contrat d'entretien lorsqu'ils seront disponibles.

Bruno Sportisse : ces documents seront partagés avec les ministères de tutelles.

Vote :

Pour : unanimité

Abstention :

Contre :

16. Information relative aux décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoir consenties au PDG par le Conseil d'administration (information)

Pas de présentation sur ce point.

Débat

Christine Leininger : Il y a énormément d'infos. La prochaine fois, pourrait-on avoir un classement des contrats par grandes catégories ? Avec éventuellement un focus sur des points à signaler ?

Bruno Sportisse : c'est noté.

Laetitia Grimaldi : Peut-on avoir des précisions sur le don de 6000€ d'une personne privée ?

Valérie Bouthéon : ce don a permis de financer 3 mois d'ingénierie.

17. Acceptation du mécénat de compétences (vote)

Cap Gemini souhaite continuer à contribuer au développement et au maintien de l'application StopCovid par le biais d'un mécénat de compétences jusqu'au 31 octobre 2020.

Débat

Christine Leininger : Comme nous sommes sollicités sur un sujet déjà passé, nous allons nous abstenir.

Eric Tannier : L'accord que nous donnons aujourd'hui va permettre à Cap Gemini de bénéficier d'une réduction sur l'impôt sur les sociétés. Pour quel montant exactement nous prononçons-nous ?

Bruno Sportisse : Un montant maximum de 900.000€.

Le projet de résolution est modifié sur demande des tutelles.

Vote :

Pour : unanimité du reste des votants

Abstention : 1 CGT ; 1 FSU

Contre :

18. Calendrier 2021 des réunions préparatoires au CA (MESRI) et des réunions du CA (Inria Paris) (information)

La date du 25 juin 2020 risque d'être modifiée, nous reviendrons vers vous le plus vite possible.

Il y aura potentiellement un CA supplémentaire en décembre 2020 ou janvier 2021.

19. Questions diverses

